

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE SAVERNE
10, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
COMITE DIRECTEUR DU 9 DECEMBRE 2025

Membres en exercice : 27

Membres présents : 16

Membres absents excusés : 11

Membres ayant donné procuration : 8

Etaient présents sous la présidence de M. CREMMEL Joseph, Maire d'Otterswiller et Délégué de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, Président du Syndicat :

CREMMEL Joseph, BURRUS Daniel, DOEPPEN Hans, DORSCHNER Christian, GERARD Daniel, HAEMMERLIN Médéric, HERRMANN Pascal, HITTINGER Denis, HOERTH Jean-Michel, KOPP Audrey, LEICHTWEIS Samuel, LORENTZ Béatrice, OBERLE Carine, SAND Gilbert, SCHNITZLER Nadine, SPACH Thierry

Assistait en outre à la séance :

Laurent MARIE - Directeur Général des Services

Elise MUHLHEIM - Chargée de communication, pour présenter l'analyse des offres pour la refonte du site internet

Vanessa URBAN - Responsable comptable, RH, administration générale

Etaient absents ayant donné procuration :

DANGELSER Aimé procuration prise par Joseph CREMMEL, EICHHOLTZER Michel procuration prise par HITTINGER Denis, ESTEVES Christine donnant procuration à Carine OBERLE, FISBACH Jean-Marc donnant procuration à Hans DOEPPEN, HOLZSCHERER Daniel donnant procuration à Audrey KOPP, JUNDT Jean-Jacques donnant procuration à Daniel GERARD, KERN Viviane donnant procuration à DORSCHNER Christian, SCHMITT René donnant procuration à Thierry SPACH

Etaient absents excusés : PUEYO Julien, ROBITZER Georges, SCHMITT Claude

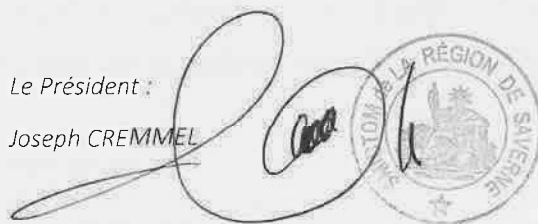
Décision rendue exécutoire compte tenu de :

- la réception en Sous-Préfecture le :

- la publication en date du :

Le Président :

Joseph CREMMEL



Délibération 2025_1209_2

Refonte du site internet : présentation de l'avant-projet, consultation des prestataires, attribution des marchés.

Le Président donne la parole à la chargée de communication, cheffe de projet pour la refonte du site internet.

Présentation de la synthèse des restitutions des travaux des groupes de travail agents et élus, pour la définition des prestations à commander, des visuelles à créer, des choix techniques et montants financiers à prendre en compte pour l'inscription des crédits nécessaires au budget permettant le démarrage de la phase réalisation.

Elise MUHLHEIM présente d'abord le contexte ayant conduit à la nécessité de refondre le site internet : obsolescence technique de la plateforme actuelle, version non-responsive, difficulté de mise à jour des contenus, besoin d'améliorer l'accessibilité de l'information pour les usagers, et volonté de disposer d'un outil plus moderne et évolutif.

Le cahier des charges a été envoyé à neuf prestataires informatiques, sept d'entre eux ont répondu. Une présentation comparative est effectuée sur la base des critères de coût, d'ergonomie, de capacité d'accompagnement, de délais et de perspectives d'évolution. Cette étude a été discutée lors de deux groupes de travail : un collectif d'agents d'accueil gestionnaires de la relation usagers, la direction, et un collectif d'élus, accompagnés du bureau d'études Impact Positif recruté pour l'assistance à Maître d'Ouvrage (AMO) : définition des besoins, architecture du site, choix d'usages, visuels et autres applications qu'il sera nécessaire de prévoir de mettre en œuvre la modernisation du site internet et la dématérialisation des formulaires.

Sa nouvelle version permettra une meilleure gestion de l'information, des facilités d'usage adaptées à tous les supports numériques de lecture (smartphone, tablette, ordinateur, ...), d'échange de données, d'informations et de correspondances avec les usagers.

Aussi, pour répondre au mieux aux besoins de fonctionnalités spécifiques à l'information et aux échanges avec les usagers (calendriers par commune, carte interactive, formulaires dématérialisés, etc.), il est fait présentation de solutions personnalisables et spécifiques de prestataires spécialisés ayant déjà développé des applications qui répondent particulièrement aux besoins des usagers et administrateurs du service public de collecte des déchets.

Ces solutions sont proposées en ajout au site internet de base sous la forme de « widgets », et avec application spécifique pour consultation et usage via smartphone (de base, et d'usage adapté à tous types d'écrans).

Après évaluation, les groupes de travail proposent de retenir la solution PUBLIDATA et les services de S. POILVERT pour la réalisation du site internet. Des options de développement, allant d'un service forfaitaire de base à plus de services, sont à valider.

À l'issue des échanges, la décision est soumise au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur, à 14 voix pour et 2 abstentions :

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise S. POILVERT pour la réalisation du site internet, conformément au cahier des charges arrêté et définit avec l'aide de l'AMO, pour un montant forfaitaire de 9 075 € HT ; soit 10 890 TTC. La maintenance et l'hébergement pour un montant annuel de 1 200 € H.T ; soit 1 440 € T.T.C.

DECIDE de retenir l'offre de PUBLIDATA Déchets pour l'abonnement au service proposés par l'application, sur la base des fonctionnalités suivantes : par communes calendrier PDF, carte interactive, formulaires et logiciel de suivi, appli et notifications, espace connecté à la base de données usagers, guide du tri ; pour un montant forfaitaire annuel de 13 400 € H.T, comptant une réduction tarifaire de 5% pour un engagement sur une durée de 3 ans.

AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants et à inscrire les montants nécessaires au budget.

Saverne, le 9 décembre 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Joseph CREMMEL

